



20
24

2024

Rapport d'étape



Plan décennal de logement et de lutte
contre l'itinérance 2020-2023



Reconnaissance du territoire

Ottawa est bâtie sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Les peuples de la Nation Anishinabe Algonquine vivent sur ce territoire depuis des millénaires. Leur culture et leur présence ont nourri et continuent de nourrir cette terre. La Ville d'Ottawa rend hommage aux peuples et au territoire de la Nation Anishinabe Algonquine.

La Ville d'Ottawa rend hommage à tous les peuples des Premières Nations, aux Inuits et aux Métis, ainsi qu'à leurs précieuses contributions passées et présentes à ce territoire.

Odàwàng kì ombàkonigàde ega wikàd kà migiwàniwang Màmìwinini Aishinàbe-wakì.

Pimàdizig Màmìwinini Anishinàbeg kàgigekamig kì abig ondaje àking.

Odanishinàbewiziwiniwà obimàdjiwowiniwà ogi nanegàdjichigàdànàwà nanàj ako nongom iyo abinàs.

Kichi Odenaw Odàwàng okikàdjiyàwàn pimàdizin Màmìwinini Anishinàben kaye okikàdjitònàwà iyo akì.

Table des matières



- 4** Message du maire Mark Sutcliffe
- 5** Message de la conseillère Laura Dudas
- 6** Message du conseiller Jeff Leiper
- 7** Plan décennal de logement et de lutte contre l’itinérance d’Ottawa (2020-2030)
- 8** Mise à jour du Plan décennal
- 9** Marché locatif d’Ottawa
- 10** 2024 en chiffres
- 11** Investissements totaux dans le logement et la lutte contre l’itinérance
- 12** Priorité 1 : Veiller à ce que tous aient un chez-soi
 - 13** Logements abordables et services de soutien
 - 19** Logement Communautaire
 - 22** Centres de services résidentiels et maisons de chambres
- 24** Priorité 2 : Veiller à ce que tous obtiennent le soutien dont ils ont besoin
 - 25** Programmes de lutte contre l’itinérance
 - 28** Le réseau de refuges
 - 31** Logement et lutte contre l’itinérance chez les autochtones
 - 34** Système d’accueil des nouveaux arrivants
- 36** Priorité 3: Travailler ensemble
 - 37** Changement organisationnel
 - 38** Dénombrement ponctuel
 - 39** Fusions dans le secteur du logement communautaire
 - 40** Politiques sociales, recherche et données analytiques (PSRDA)
 - 41** Groupes de travail
- 42** Glossaire



Message du maire Mark Sutcliffe



Le logement demeure l'un des enjeux les plus urgents dans notre ville; je sais à quel point il est devenu difficile, pour beaucoup de résidentes et résidents d'Ottawa, de trouver un endroit abordable où s'établir. Quels que soient les besoins, du logement permanent au refuge d'urgence, la pression est bien réelle. Mais nous prenons les choses en main.

Nous sommes résolus à créer un système plus solide et mieux coordonné pour que tout le monde à Ottawa puisse avoir un logement sûr et abordable. Quand on augmente la capacité dans une partie du système, la pression s'allège partout; c'est exactement ce que nous visons.

Notre approche, décrite dans le [Plan stratégique 2023-2026](#), est axée sur des solutions à long terme : élargir l'accès aux logements abordables et aux logements avec services de soutien, et réaliser des investissements judicieux aux retombées durables. En 2024, nous avons obtenu plus de 176 millions de dollars du gouvernement fédéral grâce au Fonds pour accélérer la construction de logements, un financement qui nous aidera à accélérer notre démarche, à privilégier les logements à but non lucratif et à simplifier les processus pour la construction de logements.

Ce n'est que l'une des nombreuses mesures que nous avons prises cette année. Nous avons commencé de nouveaux chantiers de logements, fait des réparations essentielles pour préserver notre parc de logements abordables, offert plus de prestations de logement que jamais auparavant, et soutenu les efforts menés par les Autochtones pour lutter contre l'itinérance et l'insécurité du logement.

Mais nous savons qu'il reste encore à faire. C'est pourquoi nous mettons à jour le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance d'Ottawa : pour nous assurer qu'il

reflète la réalité d'aujourd'hui et répond aux besoins des résidentes et résidents des quatre coins de la ville. Nous voulons que le Plan appartienne à tout le monde à Ottawa. Votre opinion compte; je vous encourage à consulter participons.ottawa.ca pour donner votre avis et rester au courant du dossier.

La crise du logement, bien que complexe, n'est pas impossible à résoudre. En travaillant tous ensemble – avec les résidentes et résidents, nos partenaires et tous les ordres de gouvernement –, nous pouvons réaliser de réels progrès pour faire d'Ottawa une ville où tout le monde a un chez-soi.



Message de la conseillère Laura Dudas

présidente du Comité des services communautaires



En tant que présidente du Comité des services communautaires, je suis témoin des progrès que la Ville fait au regard de son Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, une expérience qui est pour moi inestimable. Au début de son présent mandat, en 2022, le Conseil municipal a désigné à l'unanimité le logement comme priorité stratégique, établissant ainsi l'importance de cet enjeu pour notre ville et sa population.

En raison d'une hausse de la migration à l'échelle mondiale, qui a entraîné un afflux de nouveaux arrivants au pays et dans notre ville, notre parc de logements déjà insuffisant et nos refuges débordent. La Ville a donc dû faire preuve de souplesse et trouver des solutions créatives, en acquérant des propriétés à Ottawa pour fournir les logements de transition et avec services de soutien dont nous avons tant besoin, en simplifiant les processus d'aménagement et de zonage pour permettre de nouvelles constructions, et en soutenant davantage le secteur des services sociaux.

L'engagement qu'a pris le Conseil municipal au début de son mandat est respecté, largement grâce au cadre fourni par le Plan décennal, au travail extraordinaire du personnel municipal et au soutien essentiel et précieux de partenaires du secteur du logement et des services sociaux d'Ottawa. La Ville se trouve donc en mesure de répondre à la demande accrue provenant des personnes nouvellement arrivées au Canada tout en continuant de répondre aux besoins en matière de logement et de refuge des résidentes et résidents. Nous collaborerons avec nos partenaires fédéraux et provinciaux pour favoriser les investissements dans les solutions de logement, en vue d'offrir à la population d'Ottawa des options sûres.

Le présent rapport témoigne des progrès réalisés et démontre la volonté inébranlable de la Ville de mettre fin à l'itinérance à Ottawa.



Message du conseiller Jeff Leiper

président du Comité de la planification et du logement

/////

Le logement, c'est la base d'une ville saine et prospère. En tant que président du Comité de la planification et du logement, il était important pour moi de militer pour la construction de logements à but non lucratif et abordables, afin que tout le monde à Ottawa puisse trouver un endroit sécuritaire où habiter. Toutefois, à l'heure actuelle, notre ville demeure aux prises avec une crise du logement et de l'itinérance. En 2021, la Ville a entrepris d'élaborer un nouveau Plan officiel, tâche monumentale s'il en est, pour orienter la croissance – une croissance qui non seulement fera augmenter le nombre de propriétaires d'une première maison, mais qui créera aussi de nouvelles options de logements pour les locataires et les familles multigénérationnelles. Nous en sommes maintenant à mettre en œuvre ce nouveau Plan officiel au moyen de notre nouveau Règlement de zonage, ce qui aura une grande incidence sur l'abordabilité des logements.

Le nouveau Règlement de zonage permettra une densification près du transport en commun et des commodités, un ingrédient clé pour le logement et l'abordabilité en général. Grâce à ces nouvelles permissions, toute une gamme d'options de logement s'offrira aux résidentes et résidents, surtout à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Il importera alors de coordonner l'aménagement du territoire avec le nouveau financement fédéral et provincial afin de permettre une multiplication rapide des options de logements abordables. À l'échelle municipale, nous devons poursuivre l'aliénation des terrains appartenant à la Ville pour les confier à nos partenaires du secteur à but non lucratif, de manière générale et dans le sillon du plan de logement et de lutte contre l'itinérance à l'intention des Autochtones de la Coalition autochtone d'Ottawa. Nous devons continuer de simplifier notre processus d'approbation pour les logements abordables et de faire peaufiner par nos équipes notre Plan d'améliorations communautaires pour le logement abordable.

Les progrès vers la concrétisation du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance se font sentir. Il faudra continuer le travail, mais les réussites et les réalisations décrites dans le présent rapport méritent d'être soulignées.



Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance d'Ottawa (2020-2030)



Ce rapport présente les progrès réalisés en 2024 dans le cadre du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance. On évalue ces progrès en fonction des priorités et des objectifs indiqués ci-dessous et des cibles annuelles qui les complètent.*

PRIORITÉ n°1	Veiller à ce que tous aient un chez-soi	2023	2024
	Créer 575 à 850 nouvelles options de logement abordable par année	716	1 389 ✓
	10 % des nouveaux logements offrent des services de soutien	54 %	19 % ✓
	10 % des nouveaux logements sont accessibles	13 %	27 % ✓
	65 % des nouveaux logements ciblent les ménages à revenu faible	44 %	61 % ✗
	35 % des nouveaux logements ciblent les ménages à revenu moyen	56 %	39 % ✓
	Éviter toute perte nette de logements communautaires	23 000	23 600 ✓
PRIORITÉ n°2	Veiller à ce que tous obtiennent le soutien dont ils ont besoin	2023	2024
	Nombre de personnes en situation d'itinérance sans refuge qui reçoivent un soutien	591	941 ✓
	Réduire le nombre de nouvelles personnes itinérantes de 25 %	+20,3 %	+11,2 % ✗
	Réduire l'itinérance globale de 25 %	+13 %	+7,9 % ✗
	Réduire l'itinérance chronique de 100 %	+4,7 %	+40 % ✗
PRIORITÉ n°3	Travailler ensemble		
	Doter Ottawa d'un système de logement intégré sensible aux besoins de nos résidents		
	Maximiser les ressources du système et les utiliser efficacement dans l'intérêt des personnes que nous servons		

* On trouvera dans le rapport une analyse plus approfondie des chiffres figurant dans le tableau ci-dessus.

Mise à jour du Plan décennal



Ces cinq dernières années, depuis l'approbation du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, nous avons vu d'importants changements s'opérer dans toute la ville. En 2025, nous avons commencé donner suite à ces changements en entreprenant la mise à jour du Plan. Il s'agit d'une occasion précieuse d'évaluer et d'actualiser le Plan afin qu'il reste adapté aux besoins changeants de la population. Pour en savoir plus sur la mise à jour, veuillez consulter le site participons.ottawa.ca



Marché locatif d'Ottawa



Population

Population en 2024 : 1 287 592*, soit une augmentation de 10 pour cent depuis 2020.

La croissance rapide de la population d'Ottawa transforme le secteur du logement et exerce une pression considérable sur l'offre de logements dans la ville.

Marché des logements construits à des fins locatives

Selon le recensement de 2021 de Statistique Canada, 36 pour cent des ménages à Ottawa étaient locataires.

On projette que ce pourcentage grimpera à environ 43 pour cent d'ici 2035.

Vivent dans un logement non abordable



29,7 %

PARMI LES MÉNAGES LOCATAIRES

CONTRE



9,2 %

CHEZ LES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES

La Ville d'Ottawa utilise le loyer moyen du marché de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) comme base pour déterminer l'abordabilité des logements qu'elle finance. **D'après le Rapport sur le marché locatif 2024 de la SCHL, le loyer moyen du marché pour un appartement de deux chambres était cette année-là de 1 880 \$.**

Il s'agit d'une augmentation de 5 pour cent par rapport à 2023, la plus importante depuis 2020.

Le loyer moyen du marché de la SCHL représente la moyenne pondérée de tous les logements, qu'ils soient vieux ou nouveaux, vacants ou occupés. Toutefois, il arrive souvent qu'il ne reflète pas le loyer des logements disponibles sur le marché. **En effet, en décembre 2024, le loyer moyen pour un appartement de deux chambres disponible sur le marché était de 2 501 \$** (Urbanation Inc, Rentals.ca Network).

Le taux d'inoccupation moyen a augmenté légèrement en 2024 pour atteindre 2,6 pour cent, par rapport à 2,1 pour cent en 2023. Cette augmentation était attribuable à un nombre record de nouveaux logements achevés. Tandis que le taux d'inoccupation général augmentait, celui pour les logements à loyer moindre diminuait, et peu de logements au loyer inférieur à 1 450 \$ étaient disponibles. Il était donc difficile pour les ménages à faible revenu de trouver un logement abordable et durable (Rapport sur le marché locatif 2024 de la SCHL).

* Partie ontarienne de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau

2024 en chiffres



14 721

ménages étaient inscrits sur la liste d'attente centralisée au 31 décembre 2024



1 077

ménages inscrits sur la liste d'attente centralisée ont été logés



996

nouvelles prestations de logement ont été offertes aux ménages à faible revenu



318

logements abordables ont été construits



75

logements avec services de soutien ont été construits



61 %

de tous les logements construits en 2024 étaient abordables pour les ménages ayant un revenu de moins de 47 700 \$



39 %

de tous les logements construits en 2024 étaient abordables pour les ménages ayant un revenu entre 47 700 \$ et 88 300 \$



815

logements abordables étaient en construction au 31 décembre 2024



112

logements avec services de soutien étaient en construction au 31 décembre 2024



1 709

personnes et familles étaient en situation d'itinérance chronique



9 702

personnes ont recouru au réseau de refuges



54%

des personnes qui ont eu recours au réseau de refuges étaient des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants



1 247

ménages ont été hébergés dans le réseau de refuges



215

personnes sans-abri ont été logées



398

ménages ont été logés grâce au programme Logement d'abord.

Investissements totaux dans le logement et la lutte contre l'itinérance

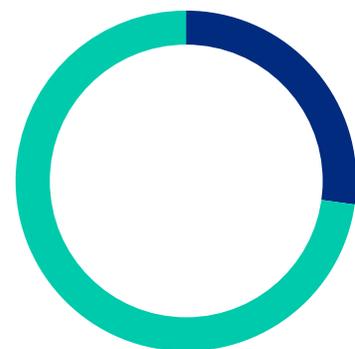


Pour assurer la poursuite des progrès concernant les priorités établies dans le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, le Conseil a approuvé le nouveau Plan financier à long terme (PFLT) 2025-2030 pour le logement, qui établit les fonds que chaque ordre de gouvernement devra investir pour favoriser un système de logement durable et adapté.

Le nouveau PFLT témoigne de la volonté de la Ville d'investir dans des solutions qui font avancer la construction de logements et améliorent le soutien essentiel en misant sur différentes sources de revenus dans le budget municipal. Outre l'assiette fiscale, la Ville compte entre autres sur la vente de terrains lui appartenant, l'impôt sur les logements vacants et les redevances pour avantages communautaires pour financer les composantes du système de logement et de la lutte contre l'itinérance à Ottawa.

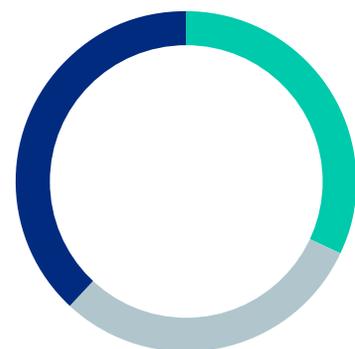
Les graphiques à droite représentent l'investissement total dans le logement et l'itinérance en 2024.

Investissements totaux dans le logement et la lutte contre l'itinérance :



Financement des immobilisations :
27,23 % – 115 653 200 \$

Fonds de fonctionnement :
72,77 % – 309 136 200 \$



Fédéral : 32,14 % – 136 548 000 \$

Provincial : 29,86 % – 126 842 800 \$

Ville : 37,99 % – 161 398 600 \$





PRIORITÉ 1

**Veiller à ce que tous
aient un chez-soi**

Logements abordables et services de soutien



La priorité 1 du Plan décennal est de veiller à ce que tous aient un chez-soi. L'une des principales manières d'y arriver consiste à accroître l'offre de logements abordables. En 2024, la Ville a continué à progresser en construisant des logements abordables et services de soutien.

Objectif du Plan décennal : Offrir de 575 à 850 nouvelles options de logements abordables par année (nouveaux logements et prestations de logement).

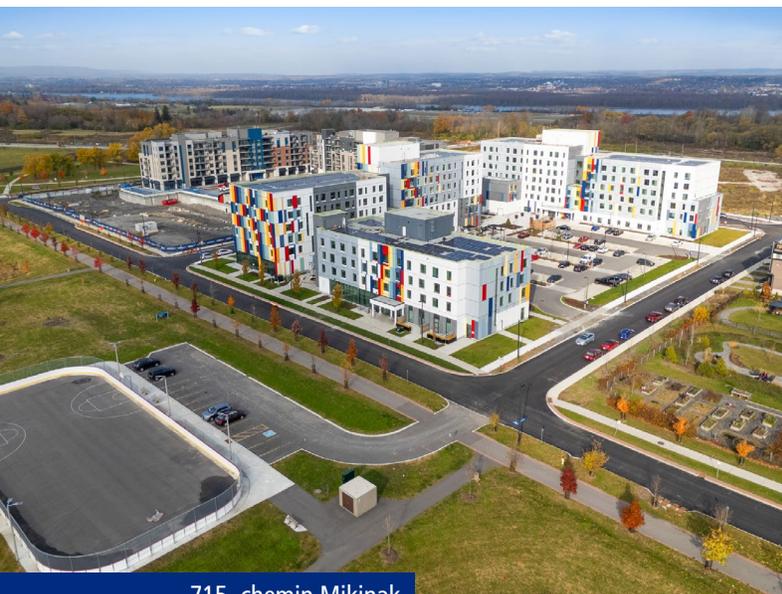
Logements abordables

Logements abordables construits en 2024 :
318, notamment :

- 📍 715, chemin Mikinak, Société de logement communautaire d'Ottawa – 271 logements
- 📍 254-256, rue St-Denis, Gignul Non-Profit Housing Corporation – 12 logements
- 📍 3865, chemin Old Richmond, Christ Church Bells Corners – 35 logements



254-256, rue St-Denis



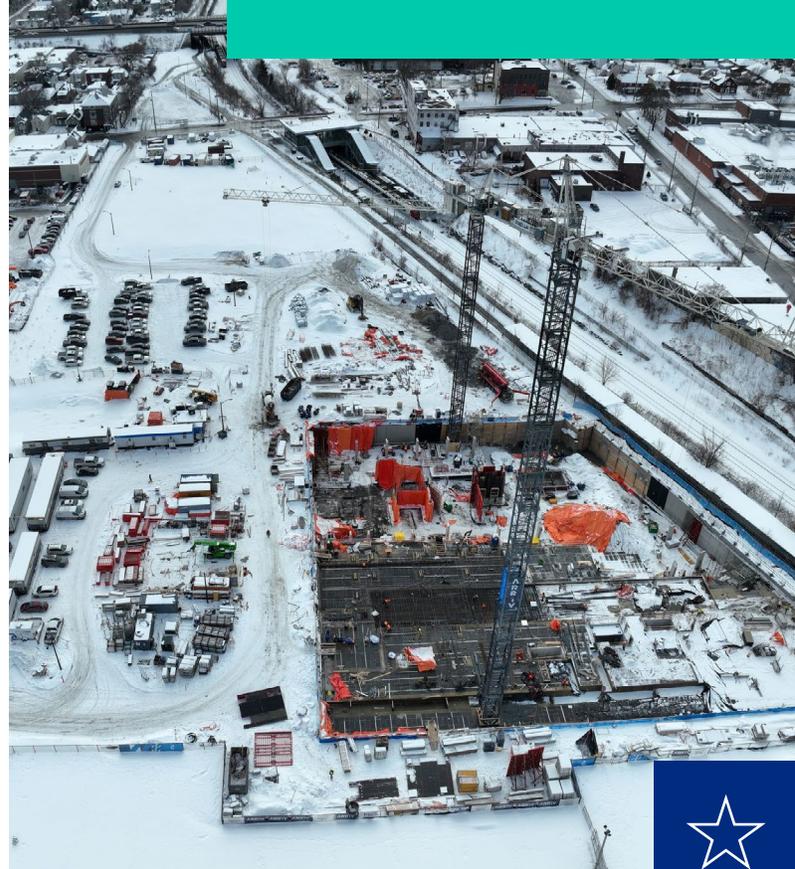
715, chemin Mikinak



3865, chemin Old Richmond

**Logements abordables en construction
au 31 décembre 2024 : 815, notamment :**

- 3380, chemin Jockvale, Société de logement communautaire d'Ottawa – 32 logements
- 📍 1, cour Dunbar, Société de logement de Nepean – 31 logements
- 216, avenue Carruthers, Corporation des citoyens d'Ottawa centre-ville – 10 logements
- 818, avenue Gladstone, Société de logement communautaire d'Ottawa – 273 logements
- 665, rue Albert, Initiative multiconfessionnelle sur l'habitation – 133 logements
- ★ 933, avenue Gladstone (phase 1 du Village Gladstone), Société de logement communautaire d'Ottawa – 336 logements



★ **Histoire en vedette : phase 1 du Village Gladstone**

Le 24 septembre 2024, Logement communautaire d'Ottawa entamait la première phase du Village Gladstone, un nouveau projet immobilier. Situé sur un terrain de huit acres au sud de la rue Somerset et à l'est de la Ligne 2 de l'O-Train, le Village Gladstone comportera plusieurs phases, et sa construction s'échelonnera sur la prochaine décennie. À terme, il devrait compter 1 100 nouveaux logements. Ce quartier sera bien desservi par le transport en commun et offrira nombre de services et commodités à distance de marche.

La phase 1 du Village Gladstone comprendra ce qui suit :

- 56 studios
- 182 logements d'une chambre
- 57 logements de deux chambres
- 35 logements de trois ou quatre chambres
- 2 000 pieds carrés d'espace commercial au rez-de-chaussée

Ce projet, axé sur la durabilité environnementale, s'appuie sur les normes de construction Passive House.



1, cour Dunbar

Logements avec services de soutien

Objectif du Plan décennal : 10 pour cent des nouveaux logements seront des logements avec services de soutien.

- 19 pour cent des logements construits comportent des services de soutien.
- 12 pour cent des logements en construction comporteront des services de soutien.

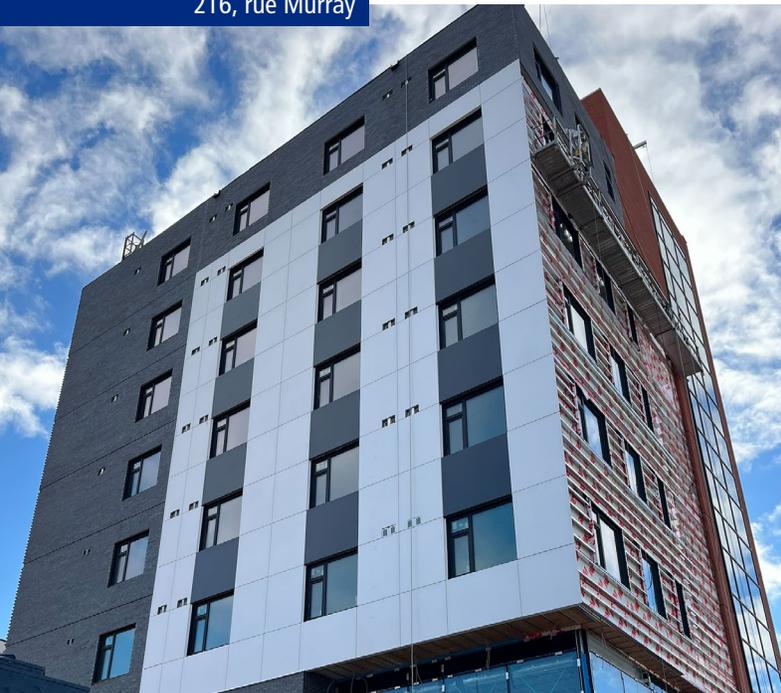
Logements avec services de soutien construits en 2024 : 75, notamment :

- 📍 494, rue Lisgar, Société John Howard d'Ottawa – 29 logements
- 44, rue Eccles, Le Pilier logements pour femmes – 46 logements

Logements avec services de soutien en construction au 31 décembre 2024 : 112, notamment :

- 1525, avenue Goth, Maison Interval – 10 logements
- 📍 216, rue Murray, Bergers de l'espoir – 48 logements
- 📍 56, promenade Capilano, Salus – 54 logements

216, rue Murray



Accessibilité

Objectif du Plan décennal : 10 pour cent de tous les nouveaux logements soient accessibles.

- 27 pour cent des logements construits en 2024 sont accessibles.
- 24 pour cent des logements en construction en 2024 seront accessibles.

Projets de logements abordables et services de soutien

En 2024, 752 logements abordables et avec services de soutien en étaient à la phase de préaménagement. Parmi tous les logements à cette étape, 18 pour cent comporteront des services de soutien.



494, rue Lisgar



56, promenade Capilano

☆ 44, rue Eccles – Le Pilier logements pour femmes

Le Pilier logements pour femmes a ouvert 46 logements avec services de soutien au 44, rue Eccles, un emplacement central près des rues Booth et Somerset. École à l'origine, le bâtiment servait jusqu'à récemment d'immeuble de bureaux avant d'être acheté et converti par Le Pilier. Cette résidence avec services de soutien fournit un logement sûr et permanent aux femmes et aux personnes adultes issues de la pluralité des genres. Les personnes qui l'occupent reçoivent un soutien supplémentaire de la part du personnel : accès à des soins de santé, acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne et aiguillage vers des ressources communautaires.

Autres caractéristiques du 44, rue Eccles :

- Douze logements sont entièrement accessibles (trois par étage).
- Parmi les logements, 30 pour cent sont réservés aux Autochtones.
- Une personne d'Ottawa Inner City Health travaillant en réduction des méfaits par les pairs fournit du soutien deux jours par semaine.
- Possibilité de participer à un programme de lutte contre la faim offrant trois repas par jour.



Plan d'améliorations communautaires pour le logement abordable

- Le Plan d'améliorations communautaires (PAC) pour le logement abordable, approuvé par le Conseil municipal en avril 2024, vise à encourager la construction de logements abordables par le secteur privé. Il offre des subventions proportionnelles à la hausse des impôts fonciers (SPHIF) sur 20 ans, dont le montant annuel fixe se situe entre 6 000 et 8 000 \$.
- En 2024, 415 logements abordables ont été approuvés par le Conseil dans le cadre de ce PAC et sont actuellement en construction. Des ententes sur le logement abordable seront conclues avant la délivrance des permis d'occupation. Ces logements ne sont pas compris dans le nombre de logements en construction indiqué à la [page 15](#).



Politique sur les terrains et le financement pour les logements abordables

- La Politique sur les terrains et le financement pour les logements abordables exige de la Ville qu'elle identifie les terrains municipaux excédentaires et les mette à disposition pour l'aménagement de logements abordables à long terme. Lorsqu'un terrain appartenant à la Ville est vendu, 25 pour cent du produit net sont transférés au Fonds de réserve pour le logement abordable.
 - En 2024, 401 781,95 \$ ont été transférés dans ce fonds de réserve.
 - En 2024, le Conseil a approuvé le transfert d'un terrain appartenant à la Ville à la Coalition autochtone d'Ottawa (CAO) pour la construction de logements de transition d'urgence destinés aux femmes et aux enfants inuits.

Stratégie foncière municipale

- Dans le cadre de l'entente avec le gouvernement fédéral relativement au Fonds pour accélérer la construction de logements, la Ville a mis sur pied un processus d'évaluation pour repérer les terrains municipaux propices à l'aménagement de logements abordables.
- En 2024, le personnel a présenté au Comité de la planification et du logement six terrains appartenant à la Ville en vue de modifier leur zonage pour y permettre l'aménagement de logements abordables. Le personnel prévoit lancer une demande de propositions au troisième trimestre de 2025 afin de trouver des fournisseurs de logements adéquats pour quatre de ces sites.

Parcelle appartenant à la Ville transférée à la CAO



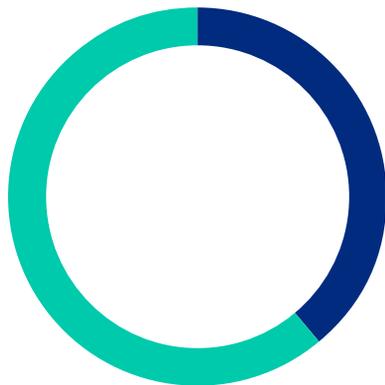
Abordabilité des logements

Objectif du Plan décennal : Faire en sorte que 65 pour cent des nouveaux logements soient abordables pour les ménages à faible revenu (déciles un à trois) et que 35 pour cent le soient pour les ménages à revenu modeste (déciles quatre à six).

	REVENU ANNUEL	LOYER ABORDABLE MAXIMUM (30 % du revenu du ménage)
MÉNAGES À FAIBLE REVENU (déciles 1 à 3)	0 \$ À 47 700 \$	JUSQU'À 1 193 \$
MÉNAGES À REVENU MODESTE (Déciles 4 à 6)	47 700 \$ À 88 300 \$	DE 1 193 \$ À 2 207 \$

Logements construits :

- 155 logements (39 pour cent) pour les ménages à revenu modeste
- 238 logements (61 pour cent) pour les ménages à faible revenu
 - 32 pour cent des logements pour les ménages à faible revenu comportent des services de soutien.

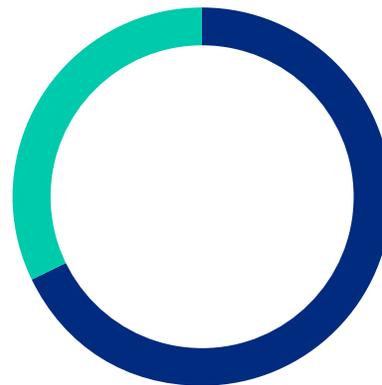


■ revenu modeste : 39 %

■ revenu faible : 61 %

Logements en construction :

- 627 logements (68 pour cent) pour les ménages à revenu modeste
- 300 logements (32 pour cent) pour les ménages à faible revenu
 - 37 pour cent des logements pour les ménages à faible revenu comporteront des services de soutien.



■ revenu modeste : 68 %

■ revenu faible : 32 %

Logement Communautaire



Le logement communautaire est fondamental pour que tout le monde ait un chez-soi. Des fournisseurs de logements communautaires partout dans la ville offrent des logements adéquats et abordables aux familles et aux personnes ayant un revenu faible ou modeste. Le logement communautaire comprend notamment :

- 76 fournisseurs (y compris ceux du programme de supplément au loyer et les fournisseurs de logements abordables)
- 23 600 unités de logement

Prestations de logement

Objectif du Plan décennal : Offrir de 575 à 850 nouvelles options de logement abordable par année (nouveaux logements et prestations de logement).

La Ville d'Ottawa a versé plus de prestations de logement en 2024 que jamais auparavant; 996 nouvelles prestations ont été accordées et **871 ont été renouvelées**, ce qui représente une **augmentation de 30 pour cent** par rapport à 2023.

Nombre total de prestations de logement en 2023 et en 2024



* En raison de problèmes dans la prestation de services au Registre et du nombre élevé de nouvelles demandes reçues de nouveaux arrivants en 2024, le nombre total de ménages sur la liste d'attente pourrait être exagéré.

Liste d'attente centralisée (LAC)



MÉNAGES ÉTAIENT SUR LA LAC EN 2024*

14 721



NOUVELLES DEMANDES ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES EN 2024

5 673



MÉNAGES DE LA LAC ONT TROUVÉ UN LOGEMENT EN 2024

1 077

Appui au secteur

En 2024, le personnel des Services du logement et de la lutte contre l'itinérance a tenu une formation de deux jours sur le **loyer indexé sur le revenu** (LIR) pour les gens du secteur. Y ont participé plus de 60 membres du personnel de fournisseurs de logements à but non lucratif et de coopératives d'habitation, du Registre des logements sociaux d'Ottawa et d'autres organismes qui administrent le LIR.

Au cours de ces deux journées, le personnel municipal a abordé les principaux aspects de l'administration du LIR, soit l'offre d'un logement vacant, la détermination de l'admissibilité initiale et continue d'un ménage au LIR, les documents requis pour la vérification des revenus et des biens, et la méthode de calcul du loyer.

En donnant cette formation aux gens du secteur – dont certaines personnes, entrées en poste le mois précédent, connaissaient très peu le LIR –, la Ville cherche à aider les fournisseurs à offrir des services uniformes et de grande qualité. Elle compte la donner plus régulièrement à l'avenir.



Formation de la Ville d'Ottawa sur le LIR

Préservation des logements communautaires

Il est crucial d'accroître l'offre de logements par de nouveaux projets de construction pour atteindre les objectifs du Plan décennal, mais il est tout aussi important pour la Ville de continuer de prendre des mesures pour préserver les logements abordables existants.

Objectif du Plan décennal : Préserver l'offre de logements abordables existants – aucune perte nette de logements communautaires.

En 2024, 17 410 604 \$ ont été affectés à la réparation de logements abordables, ce qui a contribué à la préservation de cet élément essentiel du parc de logements communautaires et permis à 6 087 personnes de rester logées. Les sources de financements comprennent notamment :

- Provincial et fédéral – Initiative Canada-Ontario delogement communautaire (ICOLC) : 14 708 725 \$
- Financement municipal de lutte contre l'itinérance : 2 701 879 \$

Nombre de projets de réparation des immobilisations approuvés en 2024 : 90

Types de projets financés :

- Réparation et remplacement de toits
- Réparation de balcons
- Remplacement de génératrices
- Remplacement d'équipements mécaniques essentiels, comme les réservoirs d'eau et les chaudières domestiques
- Réparation des enveloppes de bâtiment
- Remplacement de fenêtres
- Systèmes de sécurité-incendie et de sécurité des personnes
- Remplacement d'ascenseurs

Rénovations Ontario

Le programme Rénovations Ontario fournit aux personnes âgées à faible revenu, aux personnes en situation de handicap et aux propriétaires privés et du secteur sans but lucratif admissibles des allocations pour des réparations essentielles et des modifications à des fins d'accessibilité afin d'accroître l'offre de logements accessibles et de favoriser l'autonomie. En 2024, le montant alloué dans le cadre du programme s'élevait à 600 374,75 \$ et a été réparti comme suit :

- Personnes âgées : **144 600 \$**
- Personnes en situation de handicap : **84 774,75 \$**
- Propriétaires privés : **56 000 \$**
- Secteur sans but lucratif : **315 000 \$**

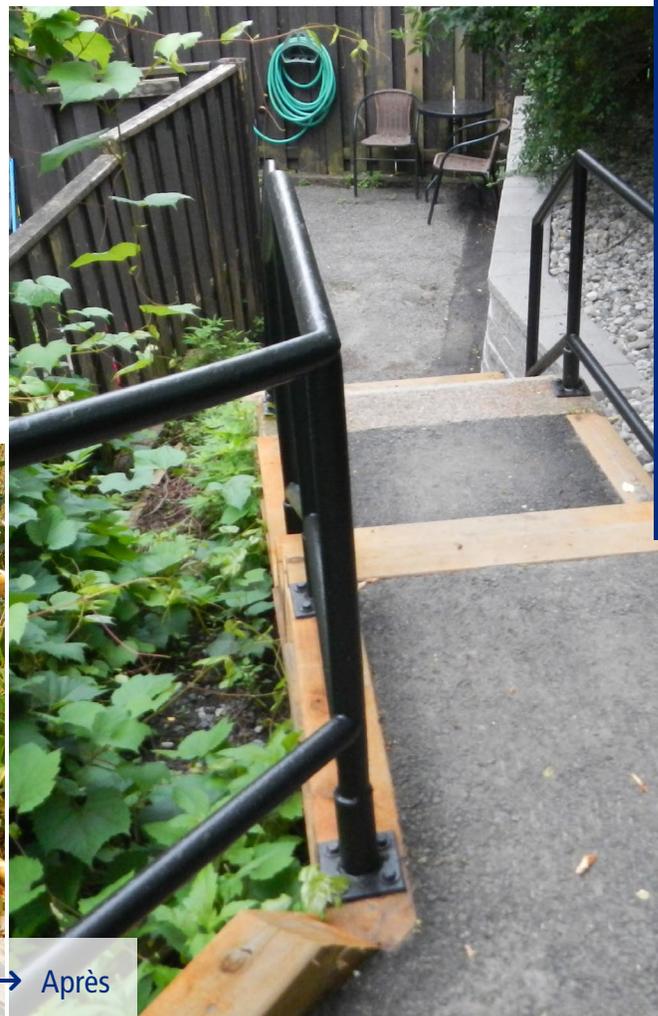
Nombre de ménages ayant profité des allocations de Rénovations Ontario en 2024 : 97

Types de projets financés :

- **Réparations** : chauffage et climatisation, toits, portes et fenêtres, plomberie et électricité
- **Modifications à des fins d'accessibilité** : monte-escaliers, douches de plain-pied, revêtements de sol, rampes, terrasses et garde-corps



Avant → Après



☆ Histoire en vedette : Yule Manor Co-operative Homes Inc.

En 2024, Yule Manor Co-operative Homes Inc. a effectué d'importants travaux de réparation et de mise à niveau : la coopérative a remplacé le système d'allées piétonnières de sa cour. Les anciennes allées s'étaient considérablement détériorées : des fissures dans l'asphalte, des surfaces inégales et des problèmes de drainage créaient des risques pour les résidentes et résidents, surtout lorsque le sol était mouillé ou glacé. Le projet a grandement amélioré la sécurité et l'accessibilité de l'endroit, car les allées sont maintenant plus égales et durables et il y a moins de risques de chute. Les personnes en situation de handicap, les familles avec des poussettes et les personnes âgées ont aussi gagné en mobilité, ce qui crée un milieu communautaire plus inclusif et accueillant.



Centres de services résidentiels et maisons de chambres



Centres de services résidentiels

Les centres de services résidentiels fournissent un hébergement permanent aux adultes vulnérables ayant besoin d'encadrement et de services pour conserver leur autonomie. Ils offrent à leurs locataires un milieu de vie sécuritaire et bienveillant.

Voici les services offerts :

- Services d'intervention d'urgence
24 heures sur 24
- Gestion des médicaments
- Repas et collations
- Chambres meublées
- Entretien ménager
- Service de buanderie
- Activités sociales et récréatives

Elmwood Lodge – Centre de services résidentiels



Nombre de centres avec lesquels la Ville avait des ententes en 2024

26



Nombre de personnes qui vivaient dans un centre de services résidentiels en 2024

860



Nombre d'admissions dans les centres de services résidentiels en 2024

222



Depuis l'automne 2022, la Ville d'Ottawa collabore avec le Royal Ottawa Hospital pour bonifier le soutien offert dans les centres de services résidentiels. En 2024, une deuxième personne travaillant dans les services d'approche s'est ajoutée à l'équipe, qui comprend maintenant un infirmier autorisé et une personne travaillant en intervention sociale. L'équipe fournit des services de soutien, d'intervention et de sensibilisation à la clientèle et au personnel des centres et aide les gens à s'y retrouver dans les ressources de soutien en santé mentale offertes dans la communauté. Ces services, en forte demande, sont essentiels pour fournir l'aide nécessaire à la promotion de la stabilité du logement.

Maisons de chambres

Les **maisons de chambres** représentent une part vitale du parc de logements locatifs abordables. Elles offrent un logement à long terme aux personnes à revenu fixe ou faible et peuvent être une première étape pour les personnes sortant du réseau de refuges. Ce sont aussi de bonnes options pour les étudiantes et étudiants, les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et les professionnelles et professionnels vivant seuls qui sont à la recherche d'un logement abordable.

Pour s'assurer que les locataires restent en mesure de conserver leur logement, la Ville offre les ressources suivantes :

- Une travailleuse ou un travailleur de soutien pour les locataires;
- Une intervenante ou un intervenant en cas de crise dans les maisons de chambres pour tout le secteur;
- Une travailleuse ou un travailleur communautaire qui visite chaque maison de chambres autorisée tous les mois pour discuter avec les locataires, les exploitants et les gens du voisinage et qui participe au développement communautaire;
- L'Équipe d'intervention dans les maisons de chambres, composée de personnes de différentes directions générales, qui veille à la bonne coordination en ce qui concerne la délivrance de permis et la résolution des problèmes.



MAISONS DE
CHAMBRES EN 2024

89



CHAMBRES
EN 2024

1 245



PRIORITÉ 2

**Veiller à ce que tous
obtiennent le soutien
dont ils ont besoin**

Programmes de lutte contre l'itinérance



La priorité 2 du Plan décennal est de veiller à ce que tous obtiennent le soutien dont ils ont besoin. Bien qu'il soit primordial d'élargir l'accès à des logements abordables, appropriés et permanents, il est également essentiel que les gens puissent se rendre dans un refuge sûr et obtenir le soutien dont ils ont besoin lorsqu'ils sont en situation de crise.

Investissement total dans la lutte contre l'itinérance en 2024

La Ville administre le financement provenant des trois ordres de gouvernement pour assurer un réseau coordonné capable de prévenir l'itinérance et d'aider les gens à trouver un logement stable. En 2024, le financement fédéral, provincial et municipal totalisait environ 173,6 millions de dollars.

Nouveau financement en 2024

- Nouvel accord Ontario-Ottawa : 120 M\$ sur trois ans; 40 M\$ en 2024
- Programme d'aide au logement provisoire : 51,9 M\$
- Initiative fédérale de lutte contre l'itinérance hors refuge et les campements : 10,5 M\$ sur deux ans

Sans-abrisme en 2024

Objectif du Plan décennal : Éliminer l'itinérance sans refuge.

La Ville continue de fournir des refuges adéquats, s'assurant ainsi que les résidentes et résidents dans

le besoin ont toujours un endroit sécuritaire où aller. Toutefois, certaines personnes choisissent de rester dehors. Comme on pouvait s'y attendre, le nombre de campements et de personnes seules dormant à l'extérieur a diminué pendant les mois d'hiver de 2024 en raison des températures froides. Les personnes sans-abri recourent aux refuges durant ces périodes, mais habituellement, beaucoup retournent dans la rue lorsque le temps redevient clément. Le travail d'approche se poursuit dans les refuges pour faciliter la transition vers des solutions de logement permanentes.

En 2024, on a recensé 516 campements, et environ 941 personnes sans-abri qui ont reçu un soutien.*

L'intervention de la Ville

En ce qui concerne les campements, la Ville mise principalement sur une approche de soutien, ne se tournant vers la répression qu'en dernier recours. Les solutions à l'itinérance et aux campements informels doivent être fondées sur les droits de la personne et exécutées dans le respect et la compassion. À Ottawa, les Services d'intervention directe de l'Armée du Salut sont le principal fournisseur de services d'approche. Les équipes d'intervention axent leurs efforts sur la transition vers un logement et misent sur l'établissement de relations sur le

* Données des Services d'intervention directe et de l'équipe de lutte contre l'itinérance de l'Armée du Salut.

terrain pour répondre aux besoins en matière de logement et de soutien de la population sans-abri.

Cette intervention coordonnée auprès de la population sans-abri s'est avérée très efficace. Elle est reconnue à l'échelle nationale pour sa dimension collaborative, mobilisatrice, communicationnelle et communautaire. Les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance conservent une approche multisectorielle, travaillant avec des partenaires tels que la Coalition des zones d'amélioration commerciale, les groupes communautaires, les conseillères et conseillers municipaux et les fournisseurs de services pour établir un cadre de communication efficace.

Parmi les 516 campements recensés, 468 ont été démantelés avec succès au moyen de services d'approche intensifs, de services d'aiguillage et d'une offre de logements stables.

Grâce à l'équipe de réponse aux besoins en logement et aux Services d'intervention directe de l'Armée du Salut :

- 215 personnes sans-abri ont été logées;
- 95 pour cent de ces personnes ont conservé leur logement.

Services d'intervention directe de l'Armée du Salut



Équipe d'engagement communautaire

L'Équipe d'engagement communautaire est une équipe mobile de services sociaux de la Ville d'Ottawa qui travaille auprès de la population. Elle vient notamment en aide aux personnes itinérantes ou en situation de crise et les aiguille vers des services sociaux. Elle collabore également avec les services d'urgence, des entreprises et des partenaires communautaires pour s'assurer que l'on répond aux besoins émergents. Les quatre principaux besoins qu'elle a rapportés sont les vérifications de bien-être, la prévention des surdoses, l'aide au logement et les ressources d'aide en santé.

Voici ce que l'Équipe a fait en 2024 :

- Elle a traité 6 160 dangers dans la rue – aiguilles, pipes à crack ou à méthamphétamine, consommation en public – et a signalé d'autres problèmes aux directions générales de la Ville. Il s'agit d'une augmentation de 24,8 pour cent par rapport à 2023.
- Elle a interagi plus de 5 700 fois avec des résidentes et résidents, des commerces et des groupes dans la Basse-Ville, le marché By, la Côte-de-Sable, le secteur Rideau et le centre-ville. Il s'agit d'une augmentation de 4,5 pour cent par rapport à 2023. Ces interactions permettent de repérer des demandes de services sociaux pouvant mener à un appel au 9-1-1 ou au 3-1-1 ou à d'autres mesures de soutien;
- Elle a répondu à 1 127 demandes de résidentes et résidents, de commerces et de groupes nécessitant son intervention : accompagner une personne pour qu'elle trouve de quoi manger, gérer une surdose ou désamorcer une situation. Il s'agit d'une augmentation de 51 pour cent par rapport à 2023.

Logement d'abord

Le programme **Logement d'abord** d'Ottawa met en relation des personnes et des familles en situation d'itinérance chronique avec des services de gestion des cas afin de les aider à trouver un logement permanent, à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne et à bénéficier d'autres formes de soutien. Il vise aussi à prévenir la perte de logement par l'entremise de services de gestion des cas.

Les fonds sont alloués pour :

- la **gestion des cas en matière de logement**
- l'offre de prestations de logement couvrant le premier et le dernier mois de loyer
- l'achat de meubles et d'autres articles essentiels

Investissement total en 2024 : 7 750 500 \$



12

Nombre d'organismes (dont trois au service des Autochtones)



73 %

Pourcentage de personnes ayant conservé leur logement



70

Nombre de gestionnaires de cas en matière de logement



1 318

Nombre de personnes aidées par Logement d'abord



8

Nombre de spécialistes en logement



426

Nombre de familles aidées par Logement d'abord



2,75

Nombre de pairs aidants



1 066

Nombre de places pour une prise en charge en 2024



398

Nombre de personnes logées par Logement d'abord



765

Nombre de nouveaux jumelages avec des gestionnaires de cas en matière de logement

Le réseau de refuges



Objectif du Plan décennal : Diminuer l'itinérance de 25 pour cent globalement.

La Ville soutient un réseau de refuges qui permet aux gens de s'abriter temporairement. Ce réseau offre des programmes de logement de transition ainsi que des refuges d'urgence.

En 2024, la Ville est demeurée résolue à fournir un abri temporaire d'urgence et des services de soutien aux personnes et aux familles dans le besoin. Elle possédait et exploitait quatre centres de distanciation physique et de débordement d'urgence et travaillait en partenariat avec 12 organismes communautaires pour offrir des services de refuge d'urgence temporaires. La Ville exploite également un refuge pour familles et encadre les placements dans des hôtels, motels et établissements d'enseignement postsecondaires lors des débordements. Le principal objectif du réseau de refuges est d'aider les gens à obtenir un logement stable et à long terme, et de les aiguiller vers des ressources de soutien essentielles.

En 2024, la Ville a continué d'opérer des changements systémiques en ajoutant des options de logement de transition dans le réseau.

Grâce au lancement du Programme de logements de transition du chemin Corkstown :

- le refuge d'urgence pour femmes du Pilier a pu au printemps 2024 déménager là où il y avait l'ancien refuge pour familles sur l'avenue Carling, ce qui lui a permis d'augmenter sa capacité de plus du double;
- le YMCA de la famille Taggart a pu à l'automne 2024 transférer des familles au nouvel emplacement du chemin Corkstown et convertir l'espace libéré pour héberger 150 adultes seuls nouvellement arrivés.

La Ville a entrepris la toute première conversion de bureaux en logements de transition, au 230, rue Queen, transformant 30 000 pieds carrés d'espace vacant en un milieu de vie accueillant et aménagé sur mesure pour l'hébergement de 140 adultes seuls. Le site devrait ouvrir ses portes à l'été 2025.

Nombre de personnes logées au sortir d'un refuge d'urgence ou d'un logement de transition en 2024 :



PERSONNES

831



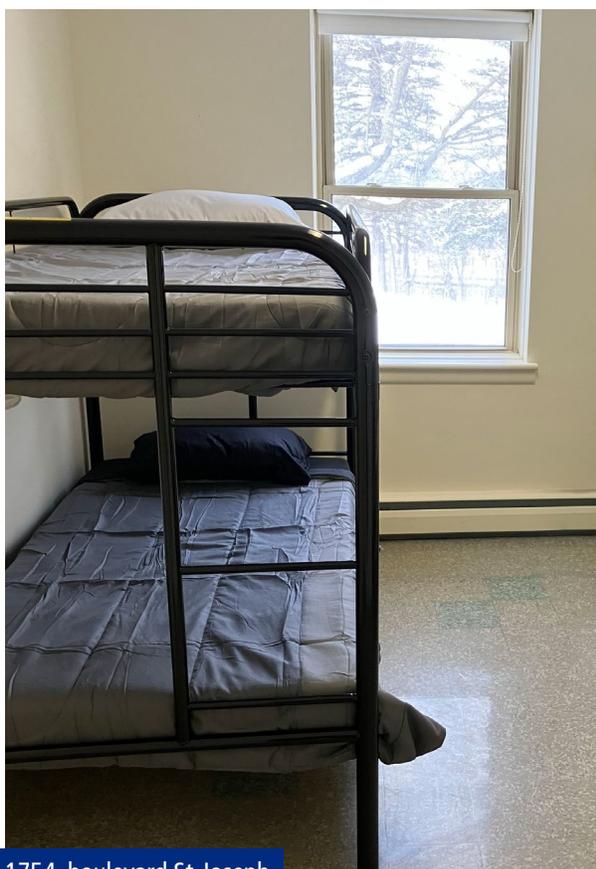
FAMILLES

416



JEUNES

61



1754, boulevard St-Joseph

À l'automne 2024, la Ville a acheté l'ancien couvent du 1754, boulevard St-Joseph. Ce nouvel établissement de logements de transition, qui ouvrira ses portes au printemps 2025, accueillera 150 adultes seuls nouvellement arrivés.

Nombre de lits dans les refuges (centres de débordement d'urgence compris)

	2023	2024	VARIATION
FAMILLES	655	770	17,6 %
PERSONNES SEULES	1 122	1 624	44,7 %
JEUNES	60	64	6,7 %
TOTAL	1 837	2 478	35 %

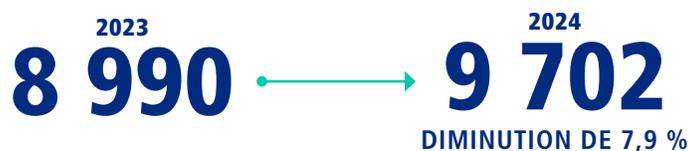


230, rue Queen

En mai 2024, la Ville a fermé un centre de distanciation physique et de débordement d'urgence, terminant l'année avec trois centres totalisant 284 lits.

En date du 31 décembre 2024, 17,5 pour cent des lits dans le réseau de refuges pour adultes se trouvaient dans des centres de distanciation physique et de débordement d'urgence, par rapport à 36 pour cent en 2023. Cette diminution est attribuable à l'augmentation de la capacité des logements de transition dans le réseau, qui réduit le recours aux centres de distanciation physique et de débordement d'urgence.

Nombre total de personnes servies par le réseau de refuges*



Personnes servies par le réseau de refuges

Objectif du Plan décennal : Diminuer le nombre de personnes nouvellement en situation d'itinérance de 25 pour cent.

Nouvelles personnes dans le réseau de refuges

NOUVELLES PERSONNES	2023	2024	VARIATION
NOUVEAUX ARRIVANTS	2 309	2 798	+21,2 %
AUTRE QUE LES NOUVEAUX ARRIVANTS	1 919	1 905	-0,7 %
TOTAL	4 228	4 703	+11,2 %

Itinérance chronique

Objectif du Plan décennal : Éliminer l'itinérance chronique.

PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE CHRONIQUE	2023	2024	VARIATION (POUR CENT)
FAMILLES	428	543	+26,9 %
FEMMES ET PERSONNES ISSUES DE LA PLURALITÉ DES GENRES	184	354	+92,4 %
HOMMES SEULS	592	790	+33,5 %
JEUNES (18 ANS ET MOINS) DANS LES REFUGES POUR JEUNES	13	22	+69,2 %

* Remarque : Les Jeunes (18 ans et moins) dans les refuges pour jeunes sont également pris en compte dans les catégories Hommes seuls et Femmes et personnes issues de la pluralité des genres.

† Avis : Les données sur les nouvelles personnes dans le réseau de refuges et sur l'itinérance chronique dans le Rapport d'étape 2023 étaient erronées. Les données ont été corrigées.

Logement et lutte contre l'itinérance chez les autochtones

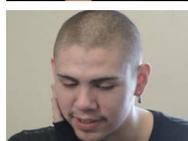


La section suivante a été préparée en collaboration avec la Coalition autochtone d'Ottawa (CAO).

La communauté autochtone urbaine d'Ottawa travaille à la Ville avec des gens qui sont au fait des liens entre la colonisation et les traumatismes systémiques qui mènent à l'itinérance et à la précarité du logement chez les Autochtones. Les communautés métisses, inuites et des Premières Nations sont des groupes distincts de la communauté autochtone d'Ottawa : chacun vit l'itinérance d'une manière à la fois unique et semblable.

Lors du dénombrement ponctuel de 2024, 97,5 pour cent des membres de la communauté autochtone en situation d'itinérance à Ottawa ont affirmé avoir besoin d'un logement permanent. Nous œuvrons collectivement à trouver des logements permanents pour ces personnes, selon la vision autochtone de ce qu'est le logement, une vision qui s'articule autour des relations avec la famille et la communauté et d'un espace sûr.

Chez les Autochtones, chaque membre de la communauté est un esprit doté d'une identité ancrée dans la culture. Les liens entre l'esprit, l'identité et la culture ont subi les traumatismes du colonialisme vécus par les Autochtones, qui se sont transmis d'une génération à l'autre. Quand il s'agit d'itinérance chez les Autochtones, les besoins vont bien au-delà du logement : ils englobent aussi la sécurité alimentaire, les ressources en santé mentale, la communauté et les relations.



Membres de la communauté autochtone participant au projet Perspectives sur l'itinérance de la CAO

Le nombre de personnes issues de la communauté autochtone en situation d'itinérance à Ottawa en 2024 a augmenté depuis 2021.

- En 2024, 479 personnes en situation d'itinérance s'identifiaient comme étant autochtones, par rapport à 428 en 2021, et 67 pour cent des membres de la communauté autochtone étaient en situation d'itinérance chronique.
- Bien que le nombre de personnes autochtones en situation d'itinérance ait augmenté entre 2021 et 2024, la proportion de membres des communautés autochtones en situation d'itinérance a diminué en raison du grand nombre de nouveaux arrivants en situation d'itinérance en 2024.
- La surreprésentation des Autochtones en situation d'itinérance est une statistique largement connue. En tout, 19 pour cent des répondants se sont identifiés en tant que membres des Premières Nations, Métis, Inuits ou d'ascendance autochtone. Bien que ce pourcentage soit inférieur aux 34 pour cent indiqués dans les données du dénombrement ponctuel de 2021, il convient de noter que le nombre de personnes s'identifiant comme étant autochtones a augmenté de 12 pour cent, passant de 428 à 479.

Faits saillants du dénombrement ponctuel de 2024

Les membres de la communauté autochtone sont à risque de se retrouver en situation d'itinérance lorsqu'ils dépassent l'âge d'être en famille d'accueil ou en foyer de groupe.

- En 2024, 12 pour cent des personnes se sont retrouvées en situation d'itinérance le jour suivant leur départ de leur famille d'accueil. Ce pourcentage était de 23 pour cent 10 jours après.
- Parmi les membres de la communauté autochtone comptés dans le dénombrement ponctuel, 46 pour cent avaient déjà vécu dans un foyer de groupe ou une famille d'accueil. Certains ont indiqué avoir « toujours été en situation d'itinérance après avoir quitté [le] foyer de groupe ».



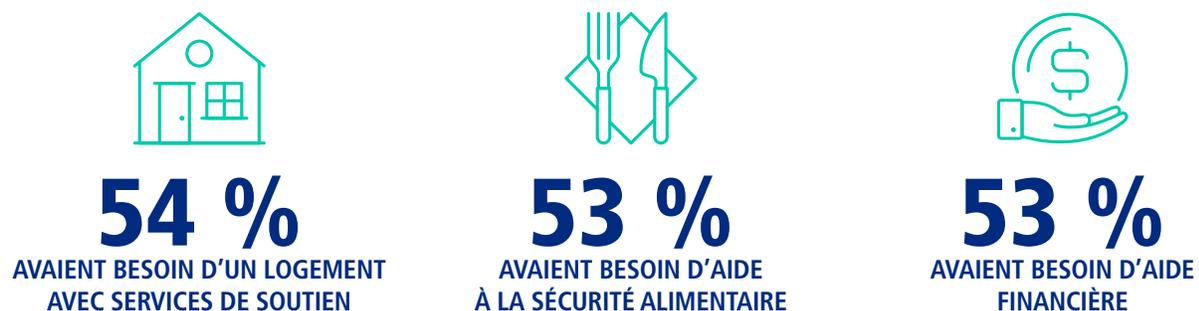
Deux besoins mettent particulièrement en lumière le fait que les problèmes se complexifient pour ces personnes :

- 49 pour cent avaient besoin de soutien en matière de consommation de substances et de dépendance (par rapport à 36 pour cent en 2021);
- 49 pour cent avaient besoin de soutien en santé mentale (par rapport à 39 pour cent en 2021).

Les organismes autochtones et non autochtones d'Ottawa œuvrent à fournir des services de soutien sûrs et adaptés à la culture autochtone en matière de logement et concernant d'autres déterminants sociaux de la santé. Les membres de la communauté peuvent recourir au système d'accès coordonné destiné aux Autochtones, qui regroupe plusieurs partenaires, comme des refuges d'urgence, des équipes d'intervention, des hôtels, la Ville d'Ottawa et les hôpitaux.

Le réseau de refuges demeure une solution inadéquate au problème de l'itinérance chez les Autochtones. Selon un sondage réalisé en 2024 auprès de membres de la communauté en situation d'itinérance, les refuges ne sont pas une option sûre, surtout pour les femmes autochtones. Parmi celles-ci, 83 pour cent étaient plus susceptibles de penser que le problème de sécurité au sein du réseau de refuges est important ou modéré, tandis que cette proportion était de 74 pour cent chez les hommes autochtones.

Les membres de la communauté autochtone en situation d'itinérance à Ottawa en 2024 ont dit avoir besoin de plusieurs ressources de soutien, outre le logement.



Pour une réponse globale relative aux Autochtones

En octobre 2024, la Coalition autochtone d'Ottawa a fait le point auprès de la Ville d'Ottawa sur la Stratégie autochtone sur le logement et l'itinérance d'Ottawa. Cette stratégie, qui s'articule autour de la vision du monde autochtone, est axée sur les besoins de la personne, sans égard au type de logement nécessaire.

La première initiative de la Stratégie consiste à concevoir et à construire un refuge pour femmes inuites victimes de violence, le premier de ce type au sud de l'Inuit Nunangat. En 2024, la Coalition a :

- reçu 6,4 millions de dollars de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour la construction;
- obtenu un terrain de la Ville d'Ottawa;
- confirmé un financement de 1,8 million de dollars sur 20 ans, par l'entremise de Services aux Autochtones Canada, pour les coûts de fonctionnement annuels.

Représentation du refuge pour les victimes de violence faite aux femmes inuites, réalisée par les firmes Formline et LGA Architects



Actuellement, la Coalition :

- prépare l'aménagement d'un centre de guérison familial;
- élabore un plan d'affaires pour l'initiative Aging Out, destinée aux jeunes Autochtones qui ont dépassé l'âge d'être pris en charge;
- collabore avec plus de 15 partenaires pour atteindre notre objectif de construire 1 000 unités sur le continuum du logement d'ici 2034;
- continue d'élaborer des plans pour créer un carrefour de logements autochtones fondé sur un cadre de planification urbaine autochtone.

Mesure de l'engagement de la Ville

Investissements dans la lutte contre l'itinérance chez les Autochtones en 2024 – 3 063 087 \$

Logement d'abord (volet autochtone)

Les données ci-dessous proviennent du système d'accès coordonné destiné aux Autochtones.

- Nombre de personnes aiguillées vers Logement d'abord (volet autochtone) en 2024 – 320
- Nombre de ménages logés par Logement d'abord, volet autochtone, en 2024 : 141

Systeme d'accueil des nouveaux arrivants



Au cours des deux dernières années, Ottawa a connu un afflux sans précédent de nouveaux arrivants. Bon nombre de ces personnes et familles se retrouvent dans le réseau de refuges avant de pouvoir trouver une option de logement plus permanente. La Ville, les organismes communautaires servant les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants et les organismes de services sociaux travaillent ensemble à l'instauration d'un système d'accueil permanent et durable afin de réduire la pression exercée sur le réseau de refuges et de répondre aux besoins propres aux personnes qui arrivent au pays.

Qu'est-ce que le Systeme d'accueil des nouveaux arrivants?

Le Systeme d'accueil des nouveaux arrivants soutiendra les demandeuses et demandeurs d'asile ou du statut de réfugié qui arrivent à Ottawa au moyen de services intégrés favorisant leur établissement. Ces services aideront les ménages à s'intégrer et à trouver un logement permanent.

SOUTIEN GLOBAL

Le Systeme s'articule autour des services de soutien intégrés fournis du début à la fin du processus d'établissement.

Il s'agit entre autres :

- de services d'interprétation et de traduction;
- de services de gestion des cas personnalisés;
- d'audiences et de prestations relatives au statut;
- de soutien en cas de traumatismes;
- d'aide concernant le permis de travail, l'embauche, la préparation à l'emploi et d'autres services.

1 DEMANDE DE STATUT DE RÉFUGIÉ
Un demandeur d'asile dépose une demande d'asile à un point d'entrée ou à un bureau interne. Cette étape est gérée entièrement par le gouvernement fédéral et comprend un contrôle initial de tous les demandeurs d'asile.

2 ESPACE D'ACCUEIL TEMPORAIRE
À Ottawa, les demandeurs d'asile qui ont besoin d'un logement d'urgence sont dirigés vers un espace d'accueil temporaire et mis en relation avec divers services. Cela comprend l'aide à l'emploi, la formation linguistique et les services d'établissement.
Ils demeurent au centre pendant une période maximale de 90 jours.

3 LOGEMENT DE TRANSITION
Si le client n'a pas trouvé de logement permanent au cours de ces 90 premiers jours, les options comprennent la transition vers l'un des deux logements de transition ou vers l'une des unités de logements de transition éparpillés offerts à l'échelle de la ville.

4 LOGEMENT PERMANENT
Le demandeur d'asile a trouvé un logement permanent avec l'aide du personnel et des organismes d'établissement.

Augmenter la capacité en matière de logements de transition

Il est crucial d'accroître la capacité en matière de logements de transition pour les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants afin de répondre aux besoins propres à cette population et de favoriser la stabilité à l'arrivée. En 2024, la Ville a entrepris plusieurs initiatives pour y parvenir.

Boulevard Saint-Joseph

En octobre 2024, la Ville a acheté la propriété du 1754, boulevard St-Joseph, qui appartenait aux Sœurs de la Charité d'Ottawa, pour en faire des logements de transition dans le Système d'accueil des nouveaux arrivants.

Le bâtiment devrait accueillir 150 adultes seuls nouvellement arrivés. Des programmes et services sociaux seront fournis sur place, et l'emplacement est situé à proximité du transport en commun, de magasins, de sources d'emploi et de services sociaux et communautaires.

Programme d'acquisition de logements transitoires dispersés

Le Système d'accueil des nouveaux arrivants comprend aussi le Programme d'acquisition de logements transitoires dispersés, fondé sur un modèle de logements de transition qui a fait ses preuves dans la communauté. En 2024, une première résidence a été achetée dans le cadre du Programme; exploitée par Matthew House, elle héberge actuellement sept personnes. La Ville espère pouvoir fournir du financement du gouvernement fédéral à des organismes pour l'achat de 19 autres résidences en 2025, une fois les fonds confirmés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

YMCA de la famille Taggart

Également en 2024, le YMCA a modifié son programme de logements de transition, qui s'adresse maintenant aux personnes seules qui arrivent au pays. Situé sur l'avenue Argyle, le bâtiment a actuellement une capacité de 150 personnes et offre du soutien linguistique et pour la recherche d'emploi, de l'aide pour accéder à des soins de santé, du counseling en cas de crise 24 heures sur 24, et l'accès aux programmes de santé et de conditionnement physique du YMCA.





PRIORITÉ 3

Travailler ensemble

Changement organisationnel



Pour atteindre les cibles du Plan décennal, il faudra faire un effort collectif. La priorité 3 du Plan met l'accent sur l'importance de travailler ensemble pour créer un système intégré de logement et de lutte contre l'itinérance qui répond aux besoins de la population. Pour y arriver, la Ville a lancé et appuyé plusieurs initiatives clés.

Changement organisationnel

L'appel de la Ville à endiguer la crise du logement et de l'itinérance a donné lieu en 2024 à un changement organisationnel visant à renforcer les efforts collectifs et à faire en sorte que la Ville réalise les **priorités pour le mandat du Conseil** dans ce domaine. Ont ainsi été créées trois équipes au sein des Services du logement et de la lutte contre l'itinérance, ainsi que la nouvelle Direction générale des initiatives stratégiques (DGIS), qui comprend une équipe chargée de l'aménagement de logements abordables. Entre la nouvelle équipe des Services des solutions de logement et des investissements de la DGIS et l'équipe des Services du logement et de la lutte contre l'itinérance de la Direction générale des services sociaux et communautaires, la Ville utilise tous les outils et toutes les ressources à sa disposition pour surmonter les difficultés liées au logement à Ottawa et assurer la réussite de l'organisation aujourd'hui et dans la future.

Nouveautés

La nouvelle **Unité du soutien opérationnel et des projets de lutte contre l'itinérance** centralise le soutien pour la Direction des systèmes et des opérations de lutte contre l'itinérance.

La nouvelle **Direction de la planification et des projets collaboratifs** voit à la coordination centrale de toutes les initiatives stratégiques de logement et de lutte contre l'itinérance.

La nouvelle **Unité de la recherche et de l'analytique des données sur le logement et l'itinérance** est chargée de la recherche et de l'analytique des données propres au logement et à l'itinérance.

La nouvelle **Direction des projets stratégiques de logement** (anciennement l'Unité du logement abordable) fait maintenant partie des Services des solutions de logement et des investissements de la nouvelle Direction générale des initiatives stratégiques. Elle a mandat de faciliter l'investissement dans les nouveaux logements et d'élaborer des stratégies afin de multiplier les options de logement pour les ménages ayant un revenu faible ou modeste.



Dénombrement ponctuel



Le dénombrement ponctuel est une initiative nationale qui consiste à compter le nombre de personnes en situation d'itinérance dans les collectivités. Il brosse un portrait de l'itinérance dans tout le pays et permet de recueillir les renseignements nécessaires pour comprendre les changements au fil du temps. Il se constitue d'un dénombrement et d'un sondage :

- Le **dénombrement** consiste à compter, sur une période de 24 heures, le nombre de personnes en situation d'itinérance dans la ville. Les équipes recensent les personnes se trouvant dans le réseau de refuges, les espaces extérieurs, les campements connus, les centres d'accueil et de jour, les hôpitaux et les établissements correctionnels.
- Le **sondage** comporte une série de questions normalisées qui sont posées directement aux ménages en situation d'itinérance.

La Ville d'Ottawa a coordonné et réalisé le dénombrement ponctuel de 2024 en collaboration avec des partenaires autochtones et une équipe principale composée de sept partenaires communautaires. Avec le soutien de ces organismes, l'équipe a pu faire entendre les voix de groupes difficiles à atteindre, soit les personnes et familles autochtones, les jeunes, les anciens combattants, les personnes aux prises avec la justice, les personnes vivant dans des campements ou séjournant temporairement dans des établissements, et les personnes nouvellement arrivées au pays.

Le dénombrement ponctuel de 2024, le troisième à être effectué à Ottawa, a été une riche occasion d'élargir la portée de l'exercice et de sonder un plus grand nombre de personnes grâce à des changements dans la méthode, entre autres les suivants :

- Participation de plus d'organismes partenaires du début à la fin du processus;
- Mise sur pied d'une équipe principale chargée de la planification et de l'exécution;
- Prolongation de la période de sondage de 24 heures à cinq jours;
- Collecte numérique des réponses au sondage.

Grâce à ces changements, 2 595 personnes ont répondu au sondage en 2024, ce qui représente une augmentation de 92 pour cent par rapport à 2021 (où 1 346 personnes y avaient répondu).

En particulier, le passage du format papier au format numérique a permis d'améliorer la qualité des données, de réduire le temps nécessaire pour saisir les données et de fournir un encadrement en temps réel pendant la période du sondage. Pour faciliter cette transition numérique, les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance ont fourni pour la période du sondage plus de 50 appareils, dont des ordinateurs portatifs, des tablettes et des appareils Wi-Fi portatifs. Ils ont également donné plusieurs séances de formation sur le sondage aux partenaires du secteur.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la page sur le [dénombrement ponctuel d'Ottawa](#). Vous pouvez également prendre connaissance du [rapport complet](#) et de l'[infographie](#).

Fusions dans le secteur du logement communautaire



Les fusions dans le secteur du logement communautaire sont des occasions de maintenir et de protéger les logements abordables dans la ville. Elles permettent aux fournisseurs de logements de stabiliser et de préserver les logements destinés aux locataires ayant un revenu faible ou modeste, et de combiner leurs ressources et leur expertise afin de garantir une transition sans heurt pour les locataires et le personnel.

Deux fusions ont été effectuées avec succès en 2024 :

Initiative multiconfessionnelle sur l'habitation et Société de logement de Gloucester

En décembre 2024, la fusion de l'Initiative multiconfessionnelle sur l'habitation (IMH) et de la Société de logement de Gloucester est devenue chose officielle. Il s'agit de la fusion la plus complexe qu'a connue la ville jusqu'à présent, et de la première à survenir entre un fournisseur de logements à but non lucratif (la Société de logement de Gloucester) et un organisme de bienfaisance enregistré (l'IMH). Grâce à des programmes et à des services d'entretien améliorés, à un réseau communautaire plus grand et plus dynamique, à une équipe professionnelle de gestion du logement et à une structure de financement plus robuste, ce partenariat permettra d'offrir un meilleur soutien aux locataires et un ensemble de logements plus solide et résilient.

Eagleson Cooperative Homes et Kanata Baptist Place

La fusion d'Eagleson Cooperative Homes inc. et de Kanata Baptist Place inc., effectuée en juillet 2024, est la première à survenir entre une coopérative et un organisme sans but lucratif. C'est également la première à prendre la forme d'une acquisition : en effet, Kanata Baptist Place a acheté l'immeuble de 45 logements d'Eagleson pour une somme

modique. Les deux fournisseurs ont ainsi fusionné leurs parcs de logements abordables et renforcé les ressources qu'ils mettent à la disposition de leurs locataires.

Dans les deux cas, la Ville a fourni un soutien financier pour les frais juridiques et de consultation, offert encouragements et conseils et assuré la coordination avec le ministère des Affaires municipales et du Logement. Elle a aussi donné les consentements exigés par la Loi de 2011 sur les services de logement. Les fusions apportent de nombreux avantages tant aux organismes qu'aux locataires; la Ville est heureuse d'appuyer ces initiatives.

La suite des choses

Étant donné les avantages qui découlent des fusions, la Société de logement de Nepean, l'Ottawa Community Land Trust et SHS Consulting ont lancé, avec le soutien financier de la Ville, un projet d'explorations des options de fusion pour les fournisseurs de logements. Dans le cadre de ce partenariat, ils créent également des ressources pour aider les fournisseurs dans le processus de fusion et offrent des ateliers aux fournisseurs intéressés pour qu'ils puissent évaluer leur propre situation et décider de la suite des choses.

Politiques sociales, recherche et données analytiques (PSRDA)



En 2024, les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance ont continué à améliorer la collecte de données et la production de rapports. La création de l'Unité de la recherche et de l'analytique des données sur le logement et l'itinérance, au sein de la Direction des politiques sociales, de la recherche et des données analytiques, visait à répondre aux besoins croissants en matière de données dans le secteur. Cette nouvelle unité aura les responsabilités suivantes :

- Surveillance, amélioration et expansion continues du Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA)
- Intégration des données du secteur d'activité et des autres directions générales
- Élaboration d'applications opérationnelles
- Soutien technique et expertise pour le secteur
- Évaluation et surveillance des programmes

Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA)

Sept organismes représentant plus de 40 utilisatrices et utilisateurs ont été ajoutés au SISA en 2024. Il s'agit de fournisseurs de services clés qui offrent une gamme de services allant des programmes de jour aux services d'approche. Avec l'aide du secteur, la Direction des politiques sociales, de la recherche et des données analytiques continuera de repérer les lacunes dans les données et de collaborer étroitement avec la communauté pour accueillir d'autres organismes.

Projet novateur clé – Modernisation des allocations de logement

En 2024, PSRDA a appuyé la transition numérique des principaux programmes de prestations de logement. L'équipe, avec la collaboration du bureau du Programme de suppléments de loyer, a créé un outil numérique qui servira aux nouvelles demandes au titre de programmes de prestations de logement tels que le programme Logements pour de bon. Cette numérisation des demandes améliorera les délais de traitement et aidera les Services du logement et de la lutte contre l'itinérance à mieux comprendre les besoins de la communauté.



Groupes de travail



Le progrès par la collaboration

Pour atteindre l'objectif « Une ville avec des logements abordables qui est plus vivable pour tous », la Ville d'Ottawa travaille étroitement avec des organisations partenaires. Les réalisations de 2024 auraient été impossibles sans la collaboration soutenue de ces partenaires du secteur du logement et de la lutte contre l'itinérance.

Faits saillants des groupes de travail en 2024

Groupe de travail sur les personnes sans-abri –

Ce groupe de travail a été formé en 2020 dans le but d'instaurer une méthode d'intervention coordonnée pour aider les personnes sans-abri. Ses membres comprennent des fournisseurs de services en itinérance, la Commission de la capitale nationale et diverses directions générales de la Ville. Il oriente l'intervention de la Ville face aux campements et aux personnes sans-abri, et travaille à la création d'approches systémiques à long terme pour résoudre ces problèmes complexes. En 2024, le Groupe de travail sur les personnes sans-abri a continué d'assumer son rôle de surveillance et de soutien des membres en gardant ceux-ci au courant de l'intervention relative aux campements et des ressources à la disposition de la population sans-abri. En outre, un sous-groupe composé de membres du personnel municipal et des services d'approche se rencontre chaque semaine pour assurer l'offre de services coordonnés et adaptés aux personnes sans-abri et à la communauté. Il traite les cas complexes et travaille collaborativement à démanteler les campements en fournissant des services d'approche et d'aiguillage.

Table de leadership sur le logement et

l'itinérance – En 2024, la nouvelle table de leadership sur le logement et l'itinérance (TLLI) a recruté ses derniers membres au terme d'un appel de candidatures. Les membres de la TLLI représentent non pas des organismes, mais plutôt divers secteurs du système du logement et de la lutte contre l'itinérance. Outre

des représentantes et représentants des logements communautaires et des refuges, on y trouve aussi des personnes du secteur de la justice, de centres de ressources et de santé communautaire et de programmes de jour communautaires, des personnes ayant une expérience vécue, et des membres d'organismes au service des nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants, des jeunes, des communautés autochtones d'Ottawa et des personnes fuyant la violence fondée sur le genre. La TLLI a pour mission de planifier et concevoir un système intégré de logement et de lutte contre l'itinérance auquel participeront également des secteurs connexes, et d'en surveiller la mise en œuvre, pour fournir des options de logement abordables, convenables et adéquates et réduire l'itinérance. Maintenant complète, la TLLI a officiellement été lancée : elle a commencé en octobre 2024 à se réunir tous les mois pour réaliser ce travail important.



Participants à la Table de leadership sur le logement et l'itinérance



Glossaire

Ces termes sont définis aux fins de l'interprétation du rapport d'étape de 2024. Ils ne sont pas destinés à servir de référence ou à être utilisés plus largement.

Gestion des cas en matière de logement (GCML)

L'équipe de GCML aide les personnes seules qui sont en situation d'itinérance à obtenir un logement à long terme adapté aux besoins et aux choix de la personne. La GCML facilite l'accès aux ressources communautaires nécessaires pour appuyer la stabilité du logement à long terme, tout en travaillant avec la clientèle pour accroître leur indépendance grâce à un plan de services global.

Itinérance

Situation d'une personne ou d'une famille qui n'a pas d'adresse, de résidence ou de logement permanent et n'ayant pas dans l'immédiat la possibilité, les moyens ou la capacité de l'obtenir.

Itinérance chronique

Terme désignant les personnes en situation d'itinérance qui répondent à au moins un des critères suivants :

- au moins six mois d'itinérance dans la dernière année;
- plusieurs épisodes d'itinérance dans les trois dernières années, dont la durée totale atteint au moins 18 mois.

Itinérance sans refuge

État qui désigne les personnes qui n'ont pas de logement et qui n'ont pas accès à un refuge ou à un hébergement d'urgence. Elles peuvent vivre dans un lieu public, un véhicule ou un abri de fortune.

Logement abordable

Nouveaux logements construits depuis 2001 dans le cadre du Programme Action Ottawa de la Ville, qui sont abordables pour les ménages à revenu faible ou moyen. Les loyers ne sont pas indexés sur le revenu; ils sont plutôt généralement fixés entre 70 et 100 % du loyer moyen du marché à Ottawa, comme défini par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Logements au loyer du marché

Option de logement sur le marché traditionnel d'Ottawa. Les logements ne sont assortis d'aucune subvention pour le loyer ou la mise de fonds.

Logement communautaire

Désigne les logements détenus et exploités par des sociétés de logement à but non lucratif, des coopératives de logement et des administrations municipales ou des conseils d'administration de district des services sociaux. Ces fournisseurs offrent des loyers subventionnés ou dans la limite inférieure des loyers du marché – logement parfois appelé logement social ou logement abordable.

Logement d'abord

Le programme Logement d'abord propose une approche centrée sur le client qui vise à loger rapidement les personnes en situation d'itinérance chronique ou épisodique, sans nécessiter de conditions préalables comme la sobriété ou un traitement en santé mentale. Une fois qu'elles ont trouvé un logement, les personnes peuvent avoir accès à des services de soutien adaptés à leurs besoins, comme des soins de santé physique et mentale, une aide à l'emploi, des traitements contre la toxicomanie et d'autres services.

Logement de transition

Un milieu de vie temporaire qui offre un soutien social et au développement des compétences afin de faciliter la transition vers un logement permanent. Il est considéré comme une étape intermédiaire entre le refuge d'urgence et le logement permanent et comporte des restrictions quant à la durée du séjour d'une personne ou d'une famille.

Logements avec services de soutien

Logement combinant l'assistance au loyer ou au logement avec des services de soutien sur place flexibles et volontaires. Ces services peuvent prendre plusieurs formes et varient en intensité selon les besoins de la personne en matière de santé mentale ou physique ou selon qu'elle a un trouble du développement ou un problème de toxicomanie.

Loyer indexé sur le revenu

Le loyer des logements communautaires est généralement indexé sur le revenu, c'est-à-dire que les ménages reçoivent une aide financière leur permettant de payer un loyer en fonction de leur revenu. Les ménages dépensent habituellement au plus 30 % de leur revenu annuel brut sur leur loyer.

Maison de chambres

Les maisons de chambres sont des propriétés résidentielles qui louent des chambres individuelles avec des installations partagées. Les maisons de chambres offrent un logement à long terme aux personnes à revenu fixe ou faible et peuvent servir de première étape pour les personnes quittant les refuges d'urgence.

Prestations de logement

Une allocation de logement est une subvention mensuelle versée aux ménages à faible revenu pour les aider à payer les frais de logement. Contrairement à d'autres formes d'aide au logement comme l'aide sous forme de loyer indexé sur le revenu (LIR), l'allocation de logement est liée au ménage et non à un logement physique, ce qui permet au ménage de conserver son allocation lorsqu'il déménage.

Refuge d'urgence

Endroit où peut se réfugier une personne ou une famille en situation d'itinérance, qu'elle y ait été référée ou non, pour obtenir un abri à court terme et les services de soutien nécessaires en vue de son installation dans un logement.

*Étant donné que le rapport d'étape de 2024 est lié au Plan décennal, le contenu du présent glossaire est tiré en grande partie du Plan décennal 2020-2030. Toutes ces définitions seront examinées avec les partenaires communautaires dans le cadre de l'actualisation du Plan décennal. Pour en savoir plus, consultez le glossaire du [Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020-2030](#).



Pour obtenir plus d'information sur les services de logement et de lutte contre l'itinérance à Ottawa :

Consultez la page [Dénombrement ponctuel | Ville d'Ottawa](#)

Envoyez un courriel à housinglogement@ottawa.ca

Composez le 3-1-1